



## **STRATEGIE D'INTERNATIONALISATION CONSORTIUM ERASMUS ASSOMPTION**



Le consortium Erasmus Assomption est mis en place pour 12 de nos établissements scolaires, écoles primaires, collèges, lycées généraux et technologiques, 2 autres relevant des lycées professionnels. Tous les établissements possèdent le même projet éducatif qui prône le développement des compétences scolaires et humaines de chaque élève dans le respect de sa singularité. Il invite à “Aimer son temps” et à avoir une action forte contre les pauvretés et pour le développement durable.

Nous scolarisons 16 560 jeunes sur tout le territoire. Hors étudiants, 15 600 jeunes pourront potentiellement être concernés par les mobilités dans le cadre de la présente accréditation de consortium Erasmus+ enseignement scolaire.

La gouvernance de ce consortium sera confiée à l'association Assomption France Animation Formation qui porte l'animation à destination des élèves, avec le Conseil National des Écoliers (CNE), des Collégiens (CNC), des Lycéens (CNL), la Commission Nationale du Développement Durable (CNDD), et qui déploie la formation professionnelle continue pour les adultes du réseau, avec le centre de formation.

Plus précisément, le consortium Erasmus Assomption a pour ambition de faire partir tout le monde en mobilité, en veillant à l'inclusion de tous, intégrant les contraintes économiques de certaines familles et les besoins éducatifs particuliers de certains élèves. Il en est de même pour nos établissements qui ne bénéficient pas du programme européen faute de moyens humains et d'expérience, il s'agira de les accompagner pour leur permettre d'accéder aux ressources du consortium.

Pour ce faire, il nous faut passer de voyages scolaires à des mobilités Erasmus avec une identification des compétences, tant pour les adultes que pour les jeunes. Compétences linguistiques certes, mais aussi toutes celles didactiques et professionnelles, permettant l'accroissement de la qualité de l'enseignement et la prise en compte des mobilités dans l'orientation des élèves. Quant au centre de formation, il s'agit d'ouvrir les horizons en revisitant les contenus des formations qu'ils soient pédagogiques ou éducatifs, en y intégrant, grâce au numérique, des pratiques plus inclusives, plus différenciées et directement inspirées d'expériences européennes réussies.

Ce consortium s'ancre par ailleurs sur la réalité d'un réseau Assomption international, sur de nombreuses pratiques d'ouverture à l'étranger déjà existantes, notamment au travers de filières bilingues, européennes et internationales, des classes de maternelle au baccalauréat, ou au travers des échanges avec des établissements étrangers, qui forment au fil de la scolarité un esprit citoyen ouvert à l'Europe et au monde.



A la suite du projet de réseau, ce consortium Erasmus Assomption développera une écologie intégrale, en incluant une dimension écologique aux mobilités, en éduquant les jeunes et les adultes à une écologie sociale et en faisant de l'écologie un challenge européen, y compris dans le bilan carbone des transports.

En somme le consortium Erasmus Assomption vise la transformation des personnes, des structures et des démarches d'apprentissage, en se fixant trois objectifs :

1. Augmenter le nombre de mobilités pour tous les élèves en développant la dimension européenne de chaque établissement.
2. Développer les compétences linguistiques et professionnelles des adultes en leur permettant de bénéficier de mobilités européennes.
3. Donner une dimension européenne à toutes les formations diplômantes de l'établissement et aux formations continues du centre de formation.

L'Assomption est un « réseau éducatif, révélateur de talents », dans lequel la relecture d'expérience a une place importante : tous ces échanges européens feront l'objet d'évaluation, afin d'en mesurer l'impact, d'en prendre conscience et de reconnaître les compétences acquises par les mobilités en présentiel ou en distanciel.

La mise en œuvre du consortium dans chaque établissement, grâce aux comités de pilotage et aux rôles de chacun dans l'organisation des mobilités, doit donc permettre de faire évoluer les structures scolaires en des communautés de plus en plus ouvertes, dynamiques et disposées à se déplacer au service de l'éducation, et de la transformation de la société en vue de la construction d'une société plus juste, humaine, solidaire et durable.

*Stratégie d'internationalisation*

*adoptée par le conseil de tutelle du 16 octobre 2023*